

En Afrique, au temps des aventuriers

La collecte des peaux et la chasse aux crocodiles du Nil dans la République du Mali de 1961 à 1963

*récit de Pierre Rosière**

Le Soudan français laissant la place à la jeune République soudanaise, celle-ci s'est alliée avec le Sénégal pour fonder la Fédération du Mali en 1959, dans le cadre des accords avec la France. Le 20 juin 1960, lors de la Proclamation de l'indépendance de la Fédération du Mali, Louis Hettier de Boislambert est le premier représentant de la France dans une ambassade nouvellement créée. Le 19 août 1960, une crise éclate entre Sénégalais et Soudanais avec la mise à l'écart, décidée par Modibo Keita, de Mamadou Dia. Le 20 août 1960, l'Assemblée sénégalaise décide le retrait du Sénégal de la Fédération du Mali et proclame l'indépendance, le gouvernement de Dakar récupérant la totalité des pouvoirs et proclamant l'état d'urgence pour une durée illimitée. Les frontières entre le Sénégal et le Soudan sont fermées. Le président Modibo Keita accuse les Sénégalais de sécession et reproche à la France de l'avoir encouragée. L'échec de la Fédération est la conséquence du conflit opposant les deux puissantes personnalités de Léopold Sédar Senghor et de Modibo Keita. Le 30 août 1960, l'état d'urgence est proclamé au Soudan, complété par l'état de siège le 12 septembre. Enfin, le 22 septembre 1960, la République du Mali est proclamée en lieu et place de la République soudanaise. Au mois de janvier 1961, le président Modibo Keita exige le départ du pays des troupes françaises, ce qu'il entend comme une manifestation de solidarité avec le FLN algérien. La base de Kati est évacuée en juin. En septembre, les dernières troupes françaises quittent le Mali. C'est dans ce contexte que la communauté française du Mali tente de s'habituer à ce nouvel état indépendant qui n'a plus rien à voir avec un territoire sous domination étrangère. Dans cette période que l'on peut appeler postcoloniale, les structures fluctuantes de l'administration malienne laissent néanmoins encore la place à l'« Aventure ».

Une société de ramassage des peaux de crocodiles¹, en relation avec le principal importateur de ces peaux de reptiles en France, la société Dofan, dont le siège est boulevard de Strasbourg à Paris, est créée à Bamako en 1961. Les associés sont trois trentenaires², Lucien R., Yvan D. et Louis G., ils exploitent l'Imprimerie Nouvelle, rue du docteur Quintin à Bamako. À ceux-là, viennent s'ajouter Mickaël L., un colosse belge de quarante-huit ans, qui vient du Zaïre, ex Congo belge. Ingénieur des chemins de fer, il a construit des lignes au fin fond de la brousse, au Katanga vers la Zambie (ex Rhodésie du Nord) et en Tanzanie (ex Tanganyika) ; on ne sait pour quelles raisons il a atterri au Mali. Puis, Jean V., la bonne cinquantaine, interdit de séjour en France pour quelques broutilles durant la Seconde Guerre mondiale et pour proxénétisme à Pigalle, qui vit d'expédients en A.O.F. depuis 1945. Ce sont eux qui se chargent de partir en expédition pour chasser et pêcher les grands sauriens. Tous les deux boivent très sec et, lorsqu'ils reviennent à Bamako après trois ou quatre semaines de brousse, ils font la fête jusqu'à plus soif et plus de monnaie. Plus tard, Bertrand L., un ancien contremaître de *Métal Soudan* (fabricant de charpentes et de lits métalliques), viendra se joindre aux deux aventuriers. Dès le départ, les cinq compères font appel à Michel D. afin de gérer l'administration et l'organisation commerciale de leurs deux entreprises ; alors qu'à 26 ans, ce dernier assure déjà la comptabilité de plusieurs commerçants de Bamako.

Dans un premier temps, il faut acheter des peaux qui viennent du Mali, mais aussi du Burkina Faso (ex Haute-Volta), de la Guinée, de la Côte d'Ivoire et du Niger ; ces peaux, entassées sur des camions de 5 tonnes surchargés, mettent huit à quinze jours pour parvenir à Bamako. Les peaux sont salées et roulées dans des nattes en paille tressée et chargées sur des camions qui mettent plusieurs jours sur des pistes de sable et de latérite pour parvenir à Bamako.

* pierrerosiere@gmail.com

¹ Voir la présentation du Crocodile du Nil ci-après p. 31-32.

² Note DLR – pour des raisons faciles à comprendre les noms des protagonistes n'apparaissent pas. Le preneur de notes, qui est encore vivant, a bien voulu confier ses souvenirs au rédacteur de cet article et éclairer la dessinatrice qui a réalisé les croquis, à défaut de photographies imprenables la nuit à cette époque.



Création graphique de Pierre Rosière



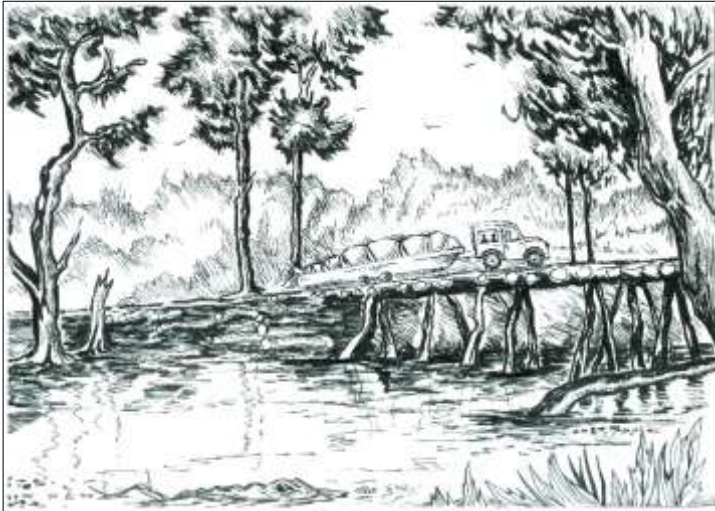
Le saurien et ses chasseurs



La peau si convoitée

La Land Rover





Quelques étapes de l'expédition

De haut en bas :

Le village

La Land Rover sur un pont

Le camp

Tir de nuit



Dessins réalisés par Martine Nostrum



Michel et son épouse participent activement au mesurage de ces peaux dans un bâtiment en banco³ au toit très bas recouvert de tôle ondulée, où l'odeur est épouvantable et irrespirable par le manque d'ouvertures. Seule la peau du ventre du saurien est négociable et il faut vérifier attentivement la qualité de la marchandise. Les blessures et les écailles qui se soulèvent et se recroquevillent les font passer au troisième choix ; les peaux trop sèches et dures méritent seulement un deuxième choix ; pour avoir la chance d'être payées au meilleur prix, il faut des peaux souples et sans aucun défaut. Les peaux au-dessous de 15 cm de large ne peuvent être achetées, car légalement elles sont interdites à la commercialisation.

Ce travail est pénible car, après le mesurage, les peaux doivent être nettoyées et traitées avant de les rouler dans des sacs en jute et de les expédier par avion à la société Dofan. La LTA⁴ permet de toucher 50 % de la valeur déclarée auprès de la banque correspondante. À ces achats s'ajoutent les peaux qui proviennent des expéditions des chasseurs-pêcheurs de nos fameux crocodiles du Nil (voir la note sur les crocodiliens p. 31-32). Il faut rappeler que ces reptiles sont considérés comme nuisibles à l'époque et que toutes les autorisations sont données par les autorités compétentes. Avant l'Indépendance, les autorités coloniales donnaient des primes aux indigènes qui rapportaient les dépouilles des animaux considérés comme nuisibles (c'était le cas en France pour un certain nombre d'animaux sauvages, tels les loups, les renards, etc.). Durant les deux années d'exploitation, on peut considérer que 2 000 à 3 000 peaux par semaine ont été expédiées, les trois-quarts provenant de la collecte et le quart restant, de meilleure qualité, étant le résultat de la chasse et de la pêche internes. Par ailleurs, les exportateurs maliens expédiaient à la même époque 5 000 à 7 000 peaux par semaine aux concurrents de la société Dofan, en France et en Italie.

Les aventuriers Mickaël L. et Jean V. ont mis au point un protocole de chasse et de pêche dans les cours d'eau du Mali qui mérite une description détaillée. Michel D. s'est occupé de commander et de rassembler tout le matériel nécessaire et il a aussi pris des notes sur le déroulement de ces expéditions qu'il n'a expérimenté qu'une seule fois.

Il a fallu acheter deux Land Rover pickup à châssis long d'occasion, remis en état par Jean et Mickaël, habiles mécaniciens. Puis, deux barges à fond plat, en tôle d'aluminium rivetée sur les plans établis par Mickaël, sont commandées à la société *Métal Soudan* à Bamako. La dimension des barges est calculée sur une largeur de 1,40 m pour une longueur de 6,50 m ; un moteur HB Goïot de 3,5 ch., est utilisé pour des déplacements hors chasse, puisque sur les rivières, la nuit, seules les perches sont employées pour ne pas faire de bruit. Le coût de ces *bachots* a été astronomique, plus du triple du prix des Land Rover. Pourtant, il était nécessaire de les fabriquer en aluminium, car leur poids atteignait déjà 165 kg l'une ; si l'on avait employé de la tôle d'acier, c'était au moins trois fois plus, c'est-à-dire 500 kg, rendant impossible la manœuvre de ces embarcations à la main. Deux remorques porte-bateaux à double-essieu avec treuil, attelées aux Land Rover, permettent de transporter tout l'équipement et le matériel de campement dans les barges qui sont bâchées. Plusieurs rouleaux de 100 mètres de cordage en nylon et près de 1 000 hameçons de toutes tailles ainsi que 300 harpons et des lampes frontales sont achetés en France par l'entremise du catalogue de *Manufrance* à Saint-Etienne. Mickaël et Jean sont déjà équipés chacun de deux bons fusils de chasse de calibre 12 et d'une carabine 7,64. Six piroguiers expérimentés sont engagés, ainsi qu'un cuisinier et son aide ; en tout, l'expédition comprend donc deux Européens et huit Africains.

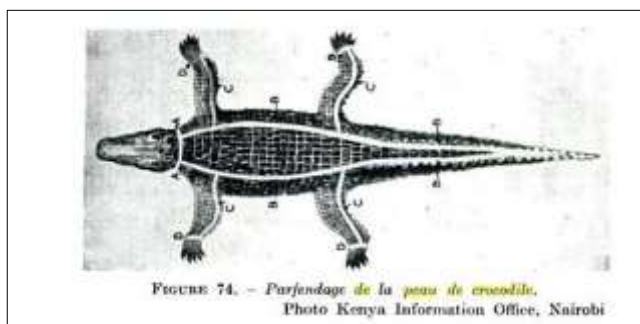
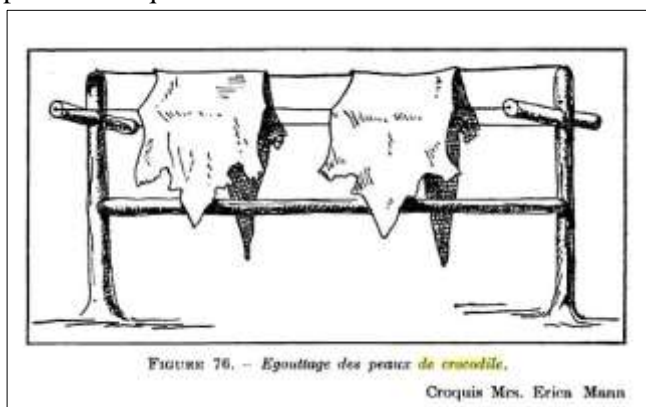
Le déroulement de la chasse est programmé minutieusement : une fois le campement installé et les barges mises à l'eau, le départ est donné vers 22 h ; un pirogier se tient à l'arrière du bateau avec une perche et les deux autres sont munis de harpons, emmanchés sur des bois d'1,20 m, sans être fixés et munis d'une cordelette de nylon de 20 m enroulée autour du manche du harpon d'un côté et sur le harpon même de l'autre. À l'avant se tient l'un des deux chasseurs armé de son fusil ; l'autre fusil et la carabine sont posés devant lui. Les armes peuvent être rechargées par un des deux piroguiers qui se tiennent au milieu de l'embarcation. Le chasseur est équipé d'une lampe frontale puissante. Il se tient prêt avec son arme tandis que la barge avance lentement dans la nuit. Lorsqu'il voit deux lueurs jaunes, il tire un peu au-dessus ; cela correspond au dessus de la tête d'un saurien, endroit le plus fragile de l'animal. Alors que le bateau poursuit son avance, un des piroguiers enfonce

³ En Afrique, le banco est fait d'un mélange de terre crue et de paille utilisé comme matériau de construction, sous forme de briques ou de boules séchées au soleil ; ou bien on fait couler le banco dans des banches (planches de coffrage), pour confectionner les murs d'un bâtiment.

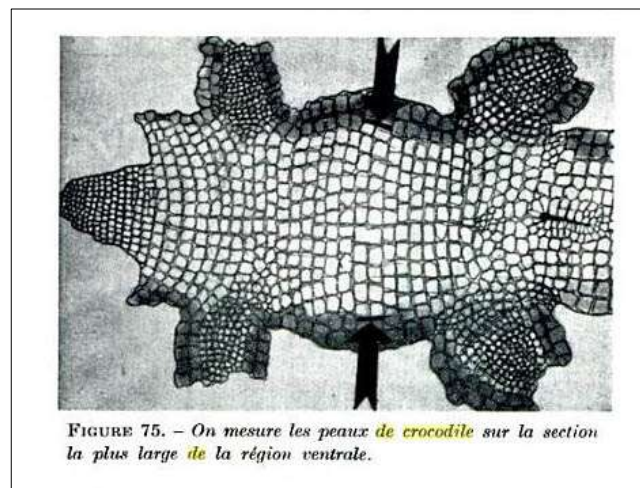
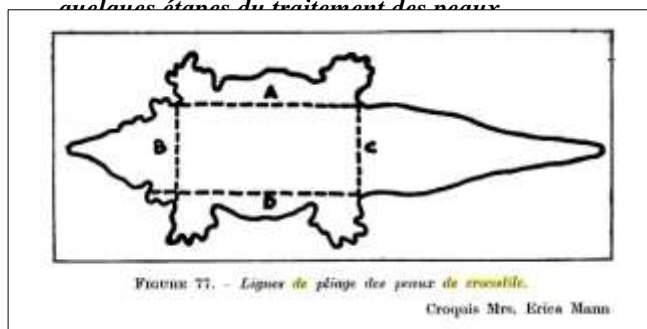
⁴ LTA : Lettre de transport aérien fournie par la compagnie aérienne et le transitaire, indispensable pour la douane au départ et à l'arrivée et pour le crédit bancaire.

profondément son harpon muni d'un ardillon entre les écailles du corps du crocodile avant qu'il ne plonge au fond de la rivière. L'action se répète ainsi une partie de la nuit, puis, vers trois heures du matin, les barques qui ont pris chacune un sens de la rivière se rejoignent au campement. Après quelques heures de sommeil, vers neuf heures, les barges reprennent leur route de la nuit, au moteur cette fois ; au fur et à mesure de l'avancement du bateau, les hommes cherchent les manches des harpons qui flottent sur la rivière. En effet, le crocodile, blessé à mort, se débat en voulant se débarrasser du harpon tout en plongeant au fond de l'eau ; le manche finit par se détacher, mais la hampe du fer, fixée par la corde de 20 mètres, se déroule en laissant le bois flotter à la surface ; il est donc facile de remonter ainsi le saurien dans la barge. Un certain nombre de harpons sont perdus lorsque le piroguier a mal visé ou lorsqu'il a mal enfoncé son arme, bien que certains soient retrouvés le long des berges.

Les crocodiles sont ainsi ramenés sur l'emplacement du campement, et alors, commence un véritable travail de dépeçage en essayant d'abîmer le moins possible la peau du ventre de la bête. Le dos avec les écailles est rejeté à l'eau, car ne pouvant être commercialisé ; une partie de la viande est boucanée, une petite partie est mise dans un linge et pendue à une branche d'arbre pour rassir et servir au dîner du soir. Une grande part de l'animal va servir d'appât dans la journée ; des hameçons de bonnes tailles avec chacun un gros morceau de viande sont disposés sur les berges, le plus près possible de l'eau, ils sont reliés à un fort fil de pêche en nylon, lui-même fixé à un bout de bois flottant. C'est un autre moyen de prendre des sauriens, généralement de plus petite taille que ceux chassés la nuit.



*Égouttage, pourfendage, pliage, mesurage... :
quelques étapes du traitement des peaux*



Naturellement, la nuit suivante et celles d'après, la chasse est moins bonne, car les sauriens se méfient. Pour les tromper, les lampes frontales sont équipées de gélatines de couleur ; la première nuit la lumière est blanche, la deuxième nuit jaune et la troisième orangée. En général, il est inutile de poursuivre plus longtemps, car les résultats sont en nette régression chaque nuit. Il faut alors déplacer le campement et tout le matériel en amont ou en aval sur une dizaine de kilomètres, ou alors il faut changer de cours d'eau.

Il ne faut tirer que sur la tête ou sur le dos de l'animal et éviter que le harponneur n'envoie son arme sur le flanc du saurien. Il faut aussi récupérer les crocodiles au plus tôt, car ils ne doivent séjourner dans l'eau que huit heures au plus. Une carcasse qui remonte flottant à la surface et gonflée est inutilisable pour le tanneur. L'abdomen de l'animal doit être préservé et pour cela le déplacement du saurien doit se faire en le hâlant le ventre en l'air. Dès que les carcasses sont tirées à terre et pour éviter une putréfaction ou un dessèchement trop rapide, il faut pratiquer très rapidement l'écorchage et le salage. En effet, si la peau durcit trop vite, le sel a du

mal à pénétrer. Les peaux de reptiles sont fragiles en général, mais celles de crocodiles, malgré leur apparence coriace, ne doivent en aucun cas être exposées au soleil, car une sécheresse trop rapide les rendrait impropres au tannage.

Le dépeçage des peaux et notamment du ventre qui, seul, a de l'intérêt pour l'industrie du cuir, est très important. C'est une épreuve éprouvante, car l'odeur est épouvantable. La peau est grattée au couteau jusqu'à ce qu'il ne reste plus de chair et puis elle est lavée à grande eau ; ensuite, elle est entièrement recouverte de sel gemme, celui qui vient des mines de Taoudéni à 750 km au nord de Tombouctou. Roulée dans son sel, elle est introduite dans un sac de jute, lui-même humidifié. Chaque jour, les sacs sont aspergés d'eau avec abondance pour que le cuir ne durcisse pas. Un jour par semaine, la chasse est interrompue et les peaux vertes et salées sont retirées des sacs. Elles sont inspectées, débarrassées de leur sel et nettoyées à grande eau ; les quelques lambeaux de chair encore présents sont enlevés et la peau à nouveau salée est enroulée dans le sac de jute. C'est un travail pénible mais nécessaire ; la peau doit arriver en Europe dans le meilleur état possible. Cette expédition dure en général trois à quatre semaines avant le retour à Bamako pour faire expédier les peaux à la société Dofan. L'équipe se repose en général une à deux semaines et repart pour une autre expédition.

Une anecdote concernant nos deux chasseurs : la grande plaisanterie de Mickaël et Jean lorsqu'ils rentraient de leurs expéditions, était d'introduire des petits crocodiles vivants d'un mètre à un mètre vingt dans les salles d'eau des concessions de leurs amis et connaissances. La surprise de la maîtresse de maison était grande lorsqu'elle décidait de prendre une douche (ce qui, à près de 50°C à l'ombre, arrivait plusieurs fois par jour à Bamako). Ce n'était pas très dangereux, bien qu'un coup de fouet de la queue du saurien, ne fut-ce qu'un bébé, pouvait faire très mal et même casser un tibia ou une cheville trop fragile.

Il faut rappeler qu'à cette époque, n'importe quel Européen pouvait entrer dans une concession⁵ en absence de ses propriétaires. Le personnel africain se faisant un devoir de servir à boire et ne se méfiant pas des allers et venues des « blancs » qui vauquaient chez leurs patrons. C'était un usage courant qui s'est bien perdu, car toutes les maisons étaient « ouvertes » et l'hospitalité un devoir pour chacun.

En fait, la société de chasse n'a jamais existé juridiquement. C'était l'imprimerie qui couvrait les activités des chasseurs et de l'expédition des peaux. L'imprimerie n'en portait d'ailleurs que le nom, car elle n'avait aucune machine ; les imprimés étant commandés en France dans la région de Limoges. Les trois compères, Lucien R., Yvan D. et Louis G., étaient des vrais aventuriers, mais assez magouilleurs. D'ailleurs un jour, mécontents de l'expertise de Dofan à l'arrivée des sacs de peaux à Paris, à l'expédition suivante, ils ont envoyé des cailloux à la place des peaux tout en ayant touché les 50 % de ce qu'ils avaient déclaré, une quinzaine de millions CFA à cette époque. Devant les menaces de procès, ils acceptèrent que Dofan retire 10 % sur chaque envoi jusqu'à l'extinction de leur dette. Ils étaient encore gagnants. En fait, pour en revenir à ces trois margoulins, ils avaient engagé Michel D. parce que chaque associé possédait un carnet de chèques de chaque banque où ils avaient leurs comptes et qu'ils dépensaient sans savoir ce qui restait comme crédit. Michel a exigé d'avoir la signature avec chacun des associés et de pouvoir réguler ainsi leurs dépenses, car il leur refusait de signer les chèques lorsque les comptes ne le permettaient pas. Les deux chasseurs étaient, eux, folkloriques mais pas truands. Quant à Michel, ne faisant pas partie du personnel, il touchait des honoraires et des indemnités confortables afin d'assurer un semblant de suivi à une comptabilité plutôt chaotique.

Lorsque le Mali arrêtera provisoirement l'exportation des peaux de sauriens, l'équipe de chasse sera réemployée par la société Dofan et envoyée en Éthiopie. En échange de la création d'une tannerie, cette société obtiendra un droit de chasse aux crocodiles. Plus tard, une ferme d'élevage de sauriens sera installée dans ce pays. Jean V. s'est paraît-il fait « bouffer » par un croco en Éthiopie quelques années plus tard dans le même genre d'activité ; quant à Mickaël L., le Belge, il a disparu un jour sans qu'on sache où il a terminé sa carrière d'aventurier. En 1963, Lucien R. et Louis G. quittèrent le Mali subrepticement et partirent pour une destination inconnue, alors qu'Yvan D. se rendit à Abidjan en Côte d'Ivoire où il vécut de différents expédients et mourut il

⁵ Ce mot de *concession* vient des grandes concessions agricoles du XVIII^e siècle et plus tard des concessions accordées à certains pays comme la Chine ; mais aussi en analogie avec les concessions de l'Afrique centrale attribuées à de grandes compagnies. La concession individuelle qui est notre propos comprenait généralement un grand terrain clos où se trouvaient la maison principale et les communs : cuisine, boyerie, garage, écuries éventuelles et divers bâtiments. Au début de la colonisation, ce sont des terres que l'État donne aux particuliers, à condition de les mettre en valeur (*plantations, constructions, etc.*), puis, par la suite, ils feront l'objet de baux emphytéotiques contre le paiement d'une redevance annuelle. En général, aucun titre foncier ne sera accordé.

y a quelques années dans un grand dénuement. Plus d'un demi-siècle après ces événements, Michel D. et son épouse vivent toujours en Afrique.

À présent, la chasse aux reptiles est très réglementée, bien qu'une seule entreprise de Kano au Nigéria par exemple, envoie 16 000 à 20 000 peaux chaque mois en Inde, en Arabie Saoudite, et même en Chine ; les peaux sont vendues au départ du Nigéria entre 40 et 170 dollars selon leur taille, ce qui laisse présager un chiffre d'affaires non négligeable. Ces peaux de crocodiles proviennent d'un braconnage presque autorisé et c'est le cas de beaucoup de pays africains pour toutes sortes d'animaux, tels les lions, les panthères et autres animaux protégés. La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, appelée aussi Convention de Washington et signée par 175 pays en 1973 n'empêche nullement un trafic international très lucratif pour des organisations mafieuses.

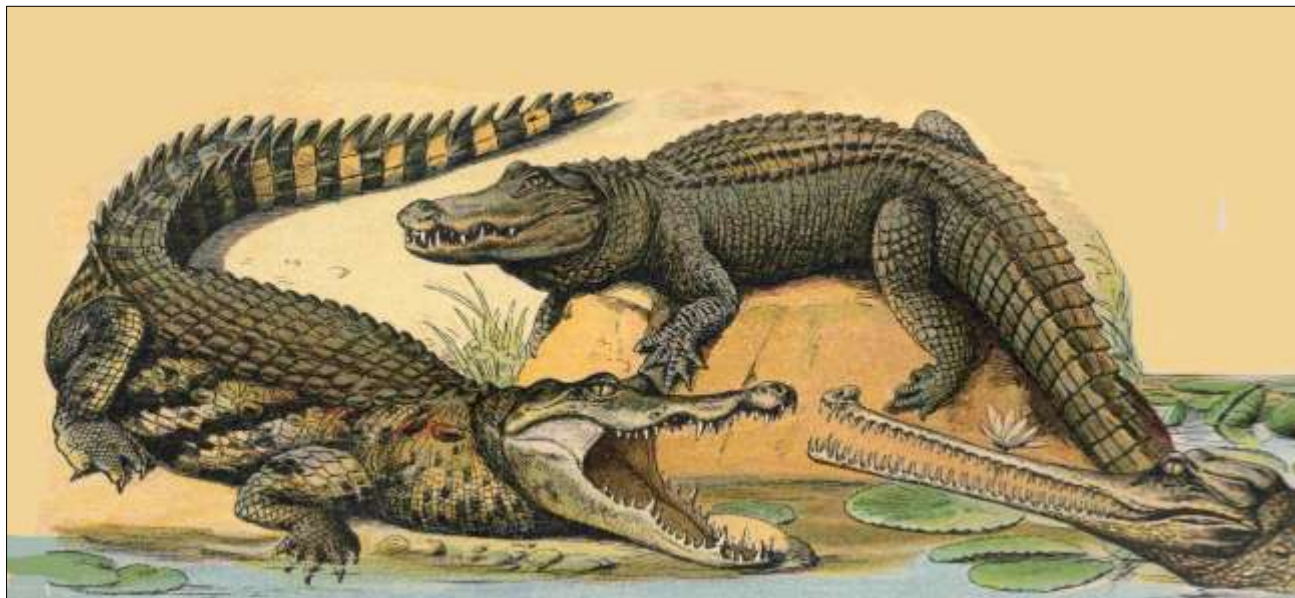
Sources

- Récit de Pierre Rosière d'après les notes de Michel D. relevées à Bamako de 1961 et 1962 et transcrites en décembre 2010
- M. I. Mann, *Méthodes artisanales de tannage* - FAO Rome 1962
- Adolphe Millot, *Crocodylus niloticus Laurenti, 1768* in *Nouveau Larousse illustré* (1897-1904)
- Dessins de la page 27 réalisés par Martine Nostrum

Le Crocodile du Nil

Le nom scientifique du Crocodile du Nil est *Crocodylus niloticus Laurenti, 1768*.

La longueur moyenne de l'adulte est de 4 mètres, mais on a pu observer certains individus qui dépassent les 7 mètres et peuvent peser jusqu'à une tonne pour les plus forts. C'est le plus grand crocodile du monde avec son cousin le crocodile marin.



Détail d'une planche du *Nouveau Larousse illustré* (1897-1904) par Adolphe Millot

L'éventail de ses proies est très varié et dépend de la taille de l'animal, les plus jeunes se nourrissant d'invertébrés aquatiques et d'insectes, les plus grands de poissons, d'amphibiens et reptiles. Exceptionnellement, ils peuvent s'attaquer à des antilopes, des buffles ou de jeunes hippopotames. La principale technique de chasse du crocodile est de rester immobile dans l'eau, ne laissant dépasser que le sommet de sa tête et ses narines, puis de saisir brutalement sa proie avant de l'entraîner sous l'eau et de la noyer. Sa présence est toujours redoutable ; sa masse et sa puissance lui permettent de s'attaquer sans hésiter aux gros mammifères qui viennent boire, ou même aux hommes qui s'aventurent imprudemment le long des rives ou nagent dans les cours d'eau. Ce qui fait que sa réputation de mangeur d'hommes n'est pas infondée, bien que l'on ne connaisse pas avec précision le chiffre de ses victimes. Nos chasseurs du Mali ont retrouvé assez souvent dans le ventre des grands sauriens qu'ils dépeçaient des sandales d'indigènes ou des objets métalliques provenant d'humains : hommes, femmes ou enfants qu'ils avaient dévorés.

Le crocodile du Nil se propulse dans l'eau grâce à sa longue queue. Ses yeux sont protégés par une membrane protectrice. Il possède au niveau du palais un repli dit *gulaire* qui isole totalement la bouche du pharynx, lui permettant de rester sous l'eau la gueule ouverte sans se noyer. Il a un long museau triangulaire. Ses yeux et ses narines sont situés au sommet du crâne. Ses dents s'emboîtent parfaitement. Lorsqu'il dévore une proie qu'il a chassée et qu'il se casse des dents, elles peuvent repousser une cinquantaine de fois. Lorsqu'il se déplace sur terre, il utilise ses pattes, mais seuls les avant-bras bougent, et l'avant des pattes forme un angle droit. Dressé sur ses pattes, il peut parcourir des distances relativement courtes de manière rapide sur plusieurs kilomètres. Son mode de vie est inféodé à l'eau : il vit le long des berges des cours d'eau lents, des fleuves et rivières, des lacs et mares importantes. A la moindre alerte, il se réfugie dans l'eau, milieu auquel il est parfaitement adapté.

Dans ses méthodes de chasse, le crocodile du Nil est le plus souvent opportuniste : à l'affût, il attend que tout ce qui bouge passe près de lui : oiseaux, gros rongeurs, reptiles, batraciens, poissons, petits et grands mammifères ; lorsque une grande gazelle vient s'abreuver, le reptile amorcera une approche subreptice, se saisira de sa proie au niveau du museau et l'entraînera au fond de l'eau jusqu'à ce que noyade s'en suive. Il pourra revenir plusieurs jours durant déguster son festin, à moins que ses congénères ne le lui volent. Une étude au Parc national Kruger, en Afrique du Sud, montre que son menu principal est constitué de tortues, d'antilopes, et occasionnellement de jeunes girafes, buffles, jeunes hippopotames, hyènes et lions.

Le crocodile du Nil habite l'ensemble de l'Afrique, du sud du Sahara jusqu'en Afrique du Sud. Il est sexuellement mature vers l'âge de 10 ans et mesure à cette époque environ 2,5 mètres de longueur. Sa longévité est mal connue ; mais le plus souvent, il vit environ soixante-dix ans et, semble-t-il, peut atteindre une centaine d'années. Les crocodiles figurent parmi les prédateurs les plus évolués de la planète. S'ils savent se contenter de peu en volume, la diversité de leurs proies est impressionnante. Leurs atouts : les deux armes complémentaires que sont la force et la ruse. Environ soixante-dix dents, une puissante masse corporelle protégée par une solide carapace d'écailles, des pattes musclées capables de produire des bonds de la longueur de leur corps... Sans oublier une approche discrète à fleur d'eau : la mécanique de prédation des crocodiles est l'une des plus redoutables du monde animal. Et pourtant, loin de l'imagerie populaire les désignant comme des monstres voraces, ces carnassiers peuvent tout à fait se priver de nourriture durant de longues périodes !

En matière de stratégie de chasse, le crocodile du Nil apparaît comme étant l'espèce la plus performante. On a déjà vu des individus isolés courber de leur queue des roseaux pour en faire tomber les tisserins, mais c'est en groupe qu'ils font preuve des comportements les plus surprenants car coopératifs. Au cours des migrations qui mènent les bancs de poissons vers l'océan, les crocodiles s'organisent pour former un barrage. Disposés en demi-cercle, ils conservent chacun une place bien définie, avalant les poissons qui passent à leur portée. L'attribution d'une place fixe à chacun des individus, sans que ce système ne soit jamais remis en question par aucun des membres du groupe, augmente considérablement les chances de capture.



*Dans la réserve de Bandia (Sénégal)
Cliché P. Rosière , 2007.*

Le même principe a également été observé lors de repas effectués en commun sur des proies importantes. On a pu voir jusqu'à trente crocodiles autour d'un buffle, et plus d'une centaine de crocodiles se partager la carcasse d'un hippopotame sans qu'aucun conflit n'apparaisse au sein d'un va-et-vient permanent. Attendant patiemment son tour, chaque animal réussit à s'alimenter sans avoir à s'imposer sur ses congénères. Cette forme de coopération sociale est exceptionnelle chez les reptiles. Elle démontre l'intelligence de ces animaux, conscients que leur petit estomac sera vite rempli et que leur dentition ne leur permettra pas de dépecer seuls une proie importante sans décomposition préalable.

Les effectifs totaux sont estimés de 250 000 à 500 000 individus. La suppression de la chasse dont il a été l'objet durant une partie du XX^e siècle est à l'origine de la réduction de ses effectifs. Depuis, les programmes de protection ont plutôt bien réussi et les effectifs de l'espèce sont en hausse dans de nombreux pays et son aire de répartition a augmenté. Ce qui n'empêche pas un braconnage effréné de la part des pays africains avec la complicité de leurs gouvernements.